

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
DU 19 OCTOBRE 2021**

**Présents :**

Municipalité : Mr FOURCASSIER, Mme BAHUT.

Enseignants : Mme ARTILLAN, Mme CAMPAGNE, Mme BARTHE, Mme GASC, Mme ARNERA, Mme DELMAS, Mme TOUHAMI, Mme BELKHIRI, Mme MENGUY, Mme SENSEBE, Mr LANGELLA.

Excusée : Mme GALISSON.

CLES : Mme ROUGIER, Mr MIRAVETE, Mme MARIA, Mr SOLANS.

FCPE : Mme FUCH, Mme LAIGNELET.

ALAE : Mme TURPIN, Mme ROQUES.

**Début de séance : 17 h 35**

---

**Règlement intérieur :**

Validé à l'unanimité par l'équipe enseignante, le règlement intérieur a fait l'objet d'une diffusion par les associations des parents d'élèves et d'affichages sur l'application « KASSROOM » ainsi qu'à l'entrée de l'établissement.

---

**Municipalité :**

**Travaux/Équipements:**

La chaudière a été réparée et est en état de fonction.

Les travaux de réalisation du chemin pour sécuriser le parking ont été budgétisés et sont prévus dès les vacances de Toussaint et jusqu'au 15 novembre.

**Logements en cours de construction et effectifs :**

- 103 logements face à l'école Gorges BRASSENS, (livraison avril/mai 2022),
- 134 logements à Plaine Tucol,
- 100 logements à proximité de la gare,
- 70 logements à Sainte Geneviève,
- 62 logements à proximité de l'école G.Brassens (prévision rentrée 2023).

Le transfert du centre de loisirs derrière la maternelle (en cours de discussion), devrait permettre de libérer 3 classes à l'école Georges BRASSENS.

Ce nombre important de logements (400 environ) suscite de l'inquiétude de la part des parents quant à la sécurité et le bien être des élèves et enseignants.

Les logements sociaux sont attribués par la mairie (selon des quotas). S'agissant des logements intermédiaires, la gestion est difficile. La municipalité envisage donc de recruter une personne à mi-temps.

Les constructions d'une 3ème école maternelle et d'une 3ème école primaire seraient à envisager.

### **Rythmes scolaires :**

La mairie est favorable au maintien des 4 jours. La volonté de changement de rythme pourra être évoquée en 2023.

### **Dispositifs réussite de tous :**

#### **Classe allophone :**

On compte, à ce jour, quatre élèves allophones. Cependant le dispositif UEPAA prend également en charge les élèves arrivés l'an passé et n'ayant pu en bénéficier. La capacité d'accueil dans une classe UEPAA est fixée à 8 élèves.

#### **Dispositif AESH :**

7 élèves bénéficient d'AESH individuelles.

12 élèves bénéficient d'AESH mutualisées.

19 élèves ont une notification MDPH.

6 AESH sont en poste sur l'école.

Le nombre d'AESH est très insuffisant compte tenu des besoins.

#### **9/ Elèves multi-dys / haut potentiel :**

Les enseignants s'adaptent et différencient selon les besoins des élèves.

---

## **Projets :**

### **Projet « 100 jours » :**

Ce projet est maintenu et aura lieu pour les élèves des CP/CE1. Les modalités de mise en œuvre restent à définir.

## **Santé et Sécurité des élèves :**

### **Récréations :**

La surveillance sur les temps de récréation est assurée par 3 enseignantes.  
La surveillance sur les temps d'accueil est assurée par 2 enseignantes.

### **Jeux dans la cour :**

Les poteaux situés dans la cour représentent un danger. Des mesures de protection sont à envisager. L'information a été transmise aux services techniques. Les enseignants rappellent l'obligation du port du casque pour la pratique du vélo jusqu'à l'âge de 12 ans.

### **Installation du « banc des amis » :**

Ce point sera discuté lors d'une réunion de l'équipe enseignante.

### **Entrées et sorties des élèves :**

Certains parents s'étonnent de l'absence de vérification des pièces d'identité. Il est rappelé aux parents et plus particulièrement à ceux des élèves de CP que les textes ne prévoient pas d'obligation de vérification de l'identité des adultes venant récupérer les élèves à la sortie. Dans les faits, cependant, nous restons très très vigilants.

### **ASVP :**

Les ASVP n'interviendront plus (fin du dernier contrat : 18/10/21). La police municipale sera désormais en charge de la surveillance devant l'école.

### **COVID :**

Il convient de mettre à disposition un deuxième flacon de gel hydro alcoolique afin de fluidifier le passage.à l'entrée de l'établissement.

Concernant le brassage des élèves, il y a volonté d'une cohérence ALAE/Ecole. Pour l'instant, le protocole mis en place reste maintenu jusqu'aux vacances de Toussaint. Le niveau d'incidence COVID sera évalué toutes les semaines par le gouvernement et le protocole peut en être modifié.

La **BCD** n'est plus utilisée comme cantine et est progressivement mise à disposition des élèves.

### **Boisson :**

Des temps pour la boisson sont prévus. Pour l'utilisation des gourdes, des règles ont été établies.

### **Service civique :**

*Un candidat à postuler sur les 2 demandes.*

## **Conseils :**

### **Conseils des élèves :**

Leur mise en place est prévue cette année. Compte tenu du mauvais temps, les tracés dans la cour ne seront réalisés qu'au printemps 2022. Les menus à thème sont déjà mis en place. L'intervention d'une infirmière du collège est prévue pour le cycle 3 (puberté CM2, les réseaux et les écrans CM).

### **Conseils d'école :**

Les affichages des PV sont prévus devant l'entrée de l'école. (panneau d'affichage) et seront distribués via Klassly et les associations de parents.

## **Questions diverses :**

### **Niveau en anglais :**

Le niveau attendu à la fin du CM2 est le niveau A1 du CECRL. Dès le CP, l'enseignement de l'anglais est assuré aux élèves avec une priorité pour l'oral. L'écrit est travaillé en fin de cycle 3.

**PPMS :-** *Y a t-il une mallette PPMS dans l'école? Que contient-elle?*

*Il y a une armoire PPMS confinement dans l'école côté BCD où devrait se faire ce confinement. Elle contient une liste de produits ( pansements et soins divers, radio, lumières, eau, nourriture... ) qui est obligatoire.*

**Ouverture de la porte sur le temps scolaire :**

*Comment cela se passe les jours où M. le Directeur est en classe?*

L'ouverture est compliqué car avec les protocoles sécurité il est nécessaire de savoir qui est à la porte. Un enseignant ou un adulte doit être présent...

*Gestion des retards.*

A partir de maintenant, la porte sera fermée à 9h et à 14 h. Les parents en retard ne pourront laisser les enfant qu'au moment de la récréation à 10 h 30 ou 15 h 30.

**Pédi-bus :**

?

**ALAE :**

*Vu hier en commission ALAE*

**Fin de séance 19 h 45**